



# CHAMPIONNAT NATIONAL CADETS FUTSAL 20 AU 22 MARS 2023







## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

ORGANISATEUR	UGSEL 49 et Lycée Joseph WRESINSKI
ACCUEIL	<ul> <li>Contact : ugsel49@saumur.net</li> <li>LUNDI 20 MARS 2023 A PARTIR DE 15h00 au</li> <li>Lycée Joseph WRESINSKI, 10 Rue Valentin Hauy, 49000 Angers</li> <li>Toutes les équipes devront être présentes pour 18h00.</li> </ul>
REFERENT LOCAL	Franck BERTRAIS – Professeur EPS Lycée Joseph WRESINKI Mail: <a href="mailto:franck.bertrais@lpjw.eu">franck.bertrais@lpjw.eu</a> - Téléphone : 06 13 10 68 10
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	
RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL/DELEGUES SPORTIFS	Référent national sport collectif : Patricia PETIT LEGAY Stéphane, BENAMAR Youcef
LIEUX COMPETITION	<ul> <li>Salle Bertin 63 rue de la Meignanne - Angers</li> <li>Salle Belle Beille 47 Boulevard Victor Beaussier - Angers</li> <li>Salle Millot 1 rue de la Lande - Angers</li> </ul>
ENGAGEMENTS	<ul> <li>Les équipes qualifiées dans leur territoire doivent valider leur participation en inscrivant leur équipe sur Usport.</li> <li>Les responsables des équipes doivent répondre AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION DE L'ORGANISATEUR POUR LE 27 FEVRIER 2023 AU PLUS TARD ET FAIRE PARVENIR LE MONTANT DE LEUR ENGAGEMENT A L'ORDRE DE « UGSEL 49 » (12 € PAR JOUEUR Y COMPRIS LES JEUNES OFFICIELS).</li> <li>VOIR QUESTIONNAIRE EN LIGNE (UGSEL.ORG) POUR CONFIRMER VOTRE ENGAGEMENT</li> <li>Ps : Les équipes qui ne se seront pas manifestées auprès de l'organisateur à cette date ne seront pas prises en considération. Nous serons dans l'obligation de procéder aux repêchages.</li> </ul>
RESTAURATION	<ul> <li>Les repas seront servis au self du Lycée Joseph WRESINSKI.</li> <li>Les réservations seront à faire sur le questionnaire de participation.</li> <li>NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.</li> </ul>
HEBERGEMENT	Voir liste des hôtels des environs ci-dessous.
ACCES:	Par le train, arrivée en gare d'Angers. Possibilité de navettes pour une arrivée au plus tard à 16h30 et pour se rendre sur les lieux de compétition le matin et pour le retour vers le lieu de restauration et les hébergements (voire questionnaire de participation)
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique pour la participation aux championnats nationaux est calculée en se référant au site de l'UGSEL Nationale (depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat, trajet aller et retour). Elles seront réglées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premier secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront contactées.











ANIMATION PASTORALE	Un temps de réflexion sera proposé lors de la réunion d'ouverture.
ANIMATIONS	Un « Apéro des régions » est prévu le 21 mars en soirée. Chaque enseignant est invité à
	apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui
	précédera le dîner.
ACCES ET	Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements.
STATIONNEMENT	Un stationnement des mini-bus est possible au Lycée et à proximité des salles.
BALLONS	Chaque équipe amènera ses propres ballons pour l'échauffement, les ballons des
	rencontres seront fournis par l'organisation.
PHOTOS ET RESULTATS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à
	l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.
	Les photos et résultats seront mis en ligne sur le site de l'Ugsel départemental du Maine
	et Loire : https://ugselml.com/
RECOMPENSES	La remise des récompenses aura lieu le mercredi 22 mars à partir de 12h30 dans la salle
	Jacques Millot











## **ASPECTS REGLEMENTAIRES**

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2022-2023 sur le site : https://www.ugsel.org/
	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Futsal sur le site de l'UGSEL nationale.
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
LICENCES	Article 7 du Titre II des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions (CI,Passport)  Article 9 du Titre II des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
ARBITRES ET JEUNES OFFICIELS	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes et/ou issues du stage national, et/ou de la ligue ou du comité organisateur.  Conformément à l'article 6 du règlement spécifiques Futsal :  Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Cadet doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, super-territorial ou national UGSEL, ou par un diplôme fédéral.  Pour toutes les équipes, une somme forfaitaire de 300 € devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi. Le non-dépôt en début de tournoi national de cette caution entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée jusqu'à la mise en conformité.  Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.
TENUE	Doit être en conformité avec l'article 10 du Titre II des Règlements Généraux
CONTROLE ANTI- DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports. Tout participant à un championnat national, suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux, doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.  Se référer à l'article 30 du Titre VI des Règlements Généraux
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le championnat.
REUNION TECHNIQUE	TIRAGE AU SORT A 18H30, LE LUNDI 20 MARS 2023 avec l'accompagnateur et le capitaine au Lycée Joseph Wresinski site Atrium (salle de permanence). Suite à cette réunion, la planification des matchs sera définie.











# **CHARTE**

# ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT!

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL.: 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org











#### PROGRAMME GENERAL

(Sous réserve de modifications)

#### **LUNDI 20 MARS**

De 16h00 à 18h Accueil des équipes au Lycée Joseph WRESINSKI

(Vérifications administratives, goûter d'accueil)

**18h30** Cérémonie d'ouverture

Tirage au sort des groupes

Réunion des jeunes officiels.

**19h30** Repas au self de l'établissement

#### MARDI 21 MARS

**7h15** Ouverture des salles

**8h00** Début des matchs.

**12h00 à 13h30** Repas au self de l'établissement.

**14h00** Reprise des matchs.

**18h00** Fin des matchs.

19h00 « Apéro des régions » et repas au self de l'établissement.

**21h00** Départ vers les hébergements.

\_\_\_\_\_\_

#### **Mercredi 22 mars**

**7h15** Ouverture des salles

**8h00** Début des matchs

**12h30** Remise des récompenses et cérémonie de clôtures des championnats

à la salle Jacques Millot 1 rue de la Lande - Angers

**13h30** Départ des équipes avec le panier repas.











#### **HEBERGEMENTS**

#### **Ethic Etapes Lac de Maine – Angers**

Adresse: 49 Av. du Lac de Maine, 49000 Angers

<u>Téléphone</u>: 02 41 22 32 10

#### **B&B HOTEL Angers**

Parc Expos 3 Rue du Bon Puits, 49480 Saint-Sylvain-d'Anjou Beaucouzé 6 Avenue du Pin, 49070 Beaucouzé Université 28 Avenue du Pin, 49070 Beaucouzé

### PREMIERE CLASSE ANGERS EST - St Barthelemy D'Anjou

Adresse: Rue du Chêne Vert Z.I de, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tel: 02 41 34 02 25

#### ibis budget Angers Parc des Expositions

<u>Lieu-dit</u>: La Fauvelaie (Accessible Aussi Hors Autoroute, Aire des Portes d'Angers)

49480 Verrières-en-Anjou

Tél: 0 892 68 32 63







